

trouver le "Citizen" sur les deux côtés de la même question, mais non pas en même temps. J'espère que mon honorable ami ne se hâtera pas d'abandonner Rockliffe. On dit que le ministre s'est fait donner des promesses de vente sur les terrains situés dans un township adjacent.

M. HUGHES (Victoria): On a jeté les yeux sur quatre ou cinq localités où pourrait être installé un vaste champ de tir. Celui que nous avons actuellement ne répond pas au besoin et on dit que nous serons forcés par les gens qui demeurent entre le champ de tir et le chemin de Montréal de prendre une autre direction afin de leur permettre d'avoir accès à la rive. Pour acquérir 238 acres de terre dont nous avons besoin au moins pour les fins susdites, il nous faudrait dépenser plus que pour un champ de tir complet que je puis obtenir dans chacune de quatre localités situées à proximité de la ville. Nous avons des promesses de vente sur plusieurs endroits. Nous pouvons vendre aujourd'hui ces promesses de vente avec bénéfice, mais nous ne le faisons pas; il n'est pas question de spéculation ici. De l'autre côté de la rivière, il y a deux ou trois beaux terrains d'où nous pouvons tirer dans la direction des montagnes et deux ou trois de ce côté-ci de la rivière. Je serai heureux de les faire voir à mon honorable ami la semaine prochaine et j'espère que tout s'arrangera.

M. MURPHY: Y a-t-il quelque chose de vrai dans le bruit qui court que 2,740 acres ont été acquis?

M. HUGHES (Victoria): Nous avons des promesses de vente pour plus que cela. Je n'avais encore fait aucune démarche que j'avais déjà des promesses de vente pour ces endroits.

Pour acheter un terrain et pour la construction d'une bâtisse du gouvernement à Londres, en Angleterre, \$1,000,000.

M. CARVELL: Le terrain de cette bâtisse est-il choisi?

M. ROGERS (ministre de l'Intérieur): Non. Le haut commissaire a recommandé l'érection à Londres d'une bâtisse du Gouvernement fédéral et nous avons mis cet item dans le budget afin d'être en état d'étudier l'affaire.

M. GRAHAM: Le ministre pourrait peut-être dire dans une phrase, qui pourrait être insérée dans le hansard à quelle fin est destinée cette bâtisse de \$1,000,000.

M. ROGERS: Comme mon honorable ami le sait, le Canada n'a pas eu jusqu'à présent de bureaux convenables à Londres. L'Australie a entrepris la construction là d'un magnifique édifice et le Gouvernement canadien a cru que le temps était arrivé pour nous de faire quelque chose en ce

M. MURPHY.

sens. Le haut commissaire a recommandé au Gouvernement d'ériger une bâtisse convenable pour les bureaux et l'usage des fonctionnaires que nous avons à Londres, Angleterre. Comme vous le savez, nos fonctionnaires sont disséminés un peu partout à Londres. Mon désir serait d'avoir là un édifice suffisant pour concentrer les bureaux des différentes provinces du Canada avec ceux du Gouvernement fédéral.

M. GRAHAM: Pour démontrer que j'ai raison de demander cette explication, je dois faire remarquer que quelques-uns des membres de cette Chambre étaient d'opinion qu'il s'agissait de construire un édifice quelconque destiné à des fins d'exposition. Je savais que tel n'était pas le cas, mais je voulais que mon honorable ami fit cette déclaration afin que le hansard lui donnât publicité.

M. CARVELL: Je crois que cette démarche de la part du Gouvernement est sage. L'année dernière pendant que j'étais à Londres j'ai constaté combien il était difficile de trouver les bureaux du Gouvernement et des gouvernements provinciaux. Je crois que c'est une bonne affaire. Naturellement, il faudrait modifier un peu, parce que la province d'Ontario possède déjà un édifice sur le Strand, bien qu'il serait peut-être possible d'acquérir un terrain pour l'édifice fédéral près de l'endroit où s'élève celui de l'Ontario.

M. TOBIN: J'ai demandé il y a quelque temps au ministre des Travaux publics si c'était l'intention du Gouvernement de construire un édifice public à Weedon, Québec, et il m'a répondu que le Gouvernement s'occupait sérieusement de cette affaire. Où en sommes-nous maintenant avec cela?

M. PELLETIER: Je vais prendre note de la question de mon honorable ami et il aura une réponse du ministère des Travaux publics.

M. TOBIN: On a inscrit au budget un crédit de \$15,000 pour cet édifice. J'ai demandé le dépôt des documents s'y rattachant et le ministre des Travaux publics m'a dit qu'ils seraient communiqués à la Chambre avant la fin de la session; mais nous ne les avons pas encore et la prorogation va avoir lieu lundi. Je m'en retourne chez moi ce soir et avant mon départ je veux que le ministre promette de m'envoyer copie de tous ces documents.

M. PELLETIER: Je vais prendre note de la demande de mon honorable ami et l'envoyer au ministre des Travaux publics.

M. TOBIN: J'apprends de bonne source qu'on a adressé au ministère des pétitions lui demandant de ne pas faire construire l'édifice au sujet duquel un crédit de \$15,000 est voté; mais de consacrer la moitié de